

**- LAGARDIOLLE -**



**- bulletin municipal janvier 2024 -**



## Le Mot de Madame le Maire

Chères Gardiollaises et Chers Gardiollais,

L'année 2023 se termine avec une actualité qui nous laisse sans voix avec ces guerres dans le monde qui ne s'arrêtent pas.

Nous devons garder l'espoir de jours meilleurs pour 2024.

Au plus près de chez nous, sachons profiter de moments de convivialité qui correspondent tant à notre vie du village.

Les manifestations de nos associations Gardiollaises ont rythmé l'année 2023. Je tiens à féliciter tous les membres de ces associations pour leur dévouement.

Nous nous sommes rassemblés dernièrement pour la fête locale lors de la commémoration du 11 novembre 2023, le dimanche 12 novembre 2023.

Ce bulletin annuel vous présente la synthèse de l'année écoulée et les projets à venir dans notre commune.

Nous pouvons compter sur l'investissement de notre enseignante et directrice d'école, Julie BELAUD. Nous manifestons toute notre reconnaissance au personnel de service de l'école à Corinne, Ingrid et Aïcha, ainsi qu'à Cindy, notre secrétaire de mairie et Philippe, notre homme à tout faire.

Au seuil de cette nouvelle année, nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés, toujours trop nombreux. Nous renouvelons nos condoléances aux familles respectives.

Nous formulons nos vœux de bonheur à ceux qui en 2023 ont connu des événements heureux.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux arrivants.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour l'année 2024, qu'elle soit porteuse de paix dans le monde, de bonheur et de prospérité pour tous.

**Votre Maire**

**Thérèse Rivals**

## La Mairie



**Secrétaire de Mairie**

Cindy DEFORGE-PETIT

**Ouverture au Public :**

Mardi et jeudi de 10h à 13h et  
de 16h à 18h

**Coordonnées :**

Mairie, 7 rue Saint Martin, 81110 Lagardiolle

05.63.50.35.71

mairie-lagardiolle@orange.fr

[www.lagardiolle.fr](http://www.lagardiolle.fr)

**Permanences :**

Mme le Maire et ses adjoints vous accueillent le mardi et jeudi de 17h à 18h de préférence sur rendez-vous.

**Recensement Citoyen :**

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser en mairie. Il reçoit une *attestation de recensement* qu'il présente lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment, permis de conduire...).

## Numéros utiles

**Communauté de communes Sor et Agout :**  
lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h au  
05.63.72.84.84

**Assistants maternelles** à Lagardiolle,

Pascale Gleizes : 05.63.75.18.57

Coralie Plaza Portable 06.63.19.37.42

**Association d'aide à Domicile** de Dourgne  
(ADAR) : 06.63.50.30.11

**Assistants sociales :** permanences à la  
Mairie de Dourgne le Mardi et jeudi matin :  
05.63.50.11.00 - secrétariat : 05.63.62.62.00

**Allo docteur :** 3966

## Sommaire

Pour info, à la Mairie en 2023 .....	p4
Pour les finances .....	p5
Pour les propriétaires de chien.....	p6
Pour les actualités de 2023.....	p6
Pour les actualités de 2024.....	p7
Pour les enfants .....	p8-9
Pour le temps libre .....	p10-11
Pour se sentir bien .....	p12
Pour mieux se comprendre .....	p12
Pour découvrir et faire découvrir .....	p13
Pour habiter mieux.....	p14
Pour entreprendre et travailler .....	p15
Pour se cultiver .....	p16
Pour nos déchets .....	p17
Pour nos robinets .....	p17
Pour voir clair même la nuit .....	p18
Pour se souvenir.....	p18
Pour consommer local .....	p19

## État Civil

Décès :

Mme ESCUDIER Chantal épouse BARBARA décédée à  
Lagardiolle le 07 février 2023

Madame CARNIEL Elisabeth épouse GAÏANI décédée à  
Dourgne le 17 juillet 2023

Monsieur CABAUSSEL Louis décédé à Lagardiolle le 06  
septembre 2023

Naissance :

MEREZETTE ARBOS Ruby née à Castres le 30 novembre 2023

Mariage :

Monsieur PRUDHOMME Philibert et Madame BRUYÈRE  
Véronique le 29 juillet 2023

Monsieur JIMENEZ Mickaël et Madame GUILLEN Kelly le 25  
Novembre 2023

Ce bulletin est entièrement réalisé et assemblé bénévolement par la Mairie de Lagardiolle. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toute erreur ou omission involontaire pouvant figurer à l'intérieur. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur cette publication.

## Pour info, à la Mairie en 2023

### Les conseils municipaux de 2023 et leurs délibérations

#### Judi 17 janvier 2023 :

- Délibération convention chemin d'En Benne et Fenairios
- Délibération Transfert de chemin en communautaire

#### Mardi 14 Février 2023 :

- Choix du projet de logements communaux
- Délibération Subvention pour le dossier aménagement logement communal
- Délibération Tarifs Salle polyvalente
- Délibération montant des subventions associations
- Délibération Tarif assainissement

#### Mardi 07 Mars 2023 :

- Délibération approbation du Compte de Gestion et du compte administratif M14
- Délibération affectation des résultats M14 au budget M57
- Délibération approbation du Compte de Gestion et du compte administratif M49
- Délibération affectation des résultats M49

#### Mardi 04 Avril 2023 :

- Délibération vote des Taux d'imposition des Taxes Directes
- Délibération vote du Budget M57
- Délibération vote du Budget M49
- Délibération de fongibilité

#### Mardi 16 Mai 2023 :

- Délibération validation choix architecte projet logements communaux
- Délibération Modificative n°1 Ajout crédit opération n°154 abri bus

#### Mardi 27 juin 2023 :

- Délibération Choix agent recenseur

#### Mardi 18 juillet 2023 :

- Délibération Impasse de la Métairie neuve

#### Judi 7 septembre 2023 :

- Délibération Modificative M57

#### Vendredi 20 octobre 2023 :

- Délibération prix salle des fêtes professeur de gym
- Délibération participation commune consultation convention « Prévoyance »

#### Vendredi 21 novembre 2023 :

- Délibération modificative budget M57



## Tarifs Salle

- Tarif habitants : 80€00 par réservation limité à 2 réservations par famille et par an ; 230€ à partir de la troisième réservation (+ 40€ pour le chauffage du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril)
- Association commune limitrophe : 130€ par réservation (+ 40€ pour le chauffage du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril)
- Habitants communes limitrophes : 230€ par réservation (+ 40€ pour le chauffage du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril)
- Association sportive intervenant extérieur par séance sportive : 10€/le cours

Pour toutes les locations, un chèque de caution de 1000€ est exigé. Il n'est rendu que si la salle est propre, exempte de dégâts, le matériel rangé et non détérioré. D'autre part, les animations doivent se terminer à 2h30 du matin maximum : en cas de tapage nocturne le chèque de caution sera retenu.

## Tarifs des concessions au cimetière

- Achat d'une concession :  
Pour 30 ans : 30€/m<sup>2</sup> puis 15€/m<sup>2</sup> le renouvellement  
Pour 50 ans : 50€/m<sup>2</sup> puis 25€/m<sup>2</sup> le renouvellement
- Columbarium : Achat d'un emplacement pouvant contenir 4 urnes : 650€

## Tarifs assainissement

- Pour le m<sup>3</sup> d'assainissement : 0.90€
- Part fixe abonnement : 50€
- Branchement à l'assainissement : 3 000€

## Subventions Associations

Nom de l'organisme	Montant
ACL	1500,00
ADAR	200,00
ALMA	20,00
Amis Maison Retraite Dourgne	110,00
Lagagym	200,00
ARG	200,00
Association de pêche	50,00
Bibliothèque de Dourgne	30,00
Croix Rouge	30,00
FNACA	30,00
Ligue Contre le cancer	60,00
Sapeur Pompier Dourgne	100,00
Secours Populaire	30,00
Société de Chasse	50,00
Société Saint Vincent de Paul	200,00
<b>TOTAL</b>	<b>2810,00</b>

## Pour les finances

### Dépenses de fonctionnement 2022 : 134 422,47 €

- Charges (SIPOM, RPI, subventions,) 65 333,92 €
- Compensation charge CCSA 8 592,00 €
- Charges de personnel 18 751,39 €
- Frais généraux (eau, électricité, fournitures) 44 005,11 €

### Dépenses d'investissement 2022 : 23 896,66 €

- Résultat 2021 2 538,66 €
- Réfection chemin de la Peyre 12 816,60 €
- Création site internet 2 268,00 €
- Création réseaux impasse de la Mare (Pour rappel 2020 : 9819,07€) 3 432,00 €
- Achat matériel (Congélateur salle des fêtes, sèche main salle des fêtes, déco de Noël) 1 881,40 €
- Projet logement terrain communal (Relevé topographique) 660,00 €

### Recette de fonctionnement 2022 : 283 597,54 €

- Résultat 2021 132 022,27 €
- Frais d'actes, aide achat matériel (protection Élection) 481,98 €
- Divers (locations salle, redevance Occupation du sols) 360,00 €
- Dotation de participations (État) 53 115,80 €
- Impôt et Taxes 96 768,94 €
- Concession cimetière, redevance occupation des sols, remb. TVA... 848,55 €

### Recette d'investissement 2022 : 19 658,21 €

- FCTVA 241,36 €
- Taxe aménagement 3 636,72 €
- Excédent de fonctionnement 2 538,66 €
- Opération d'ordre 740,05 €
- Réfection Chemin de la Peyre (FDT) 4 253,15 €
- Création Réseaux impasse de la mare (Reversement PUP CCSA) 8 248,27 €

## Taxe d'habitation

Pour la commune le taux reste identique à 2022

	Commune	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
2020	14,56 %	29,91 %	0,196 %	15,24 %	0,0843 %
2021	44,47 %	0 %	0,196 %	16,29 %	0,111 %
2022	44,47 %	0 %	0,195 %	16,79 %	0,122 %
2023	44,47 %	0 %	0,249 %	16,92 %	0,14 %

## Pour les propriétaires de chien

Les chiens ne doivent pas divaguer ni dans le village ni dans les hameaux.

L'article R 622.2 du code pénal punit le fait de laisser divaguer des chiens représentant un danger pour autrui (contravention de 2ème classe soit 150 €).

Vous devez accompagner vos chiens pour toute promenade dans l'agglomération.

## Pour les actualités de 2023

### Rénovation du réseau électrique

Article La Dépêche du 10/10/2023

Thérèse Rivals, maire de Lagardiolle, et des membres du conseil municipal, ont reçu en mairie Isabelle Pagés et Xavier Séguier d'Enedis.

Dans le cadre du programme de rénovation programmée du réseau électrique dans le Tarn, Enedis poursuit ses travaux de modernisation d'une ligne moyenne tension à Lagardiolle, Saint-Amancet et Dourgne. Cela permettra de renforcer et sécuriser l'alimentation électrique dans le secteur. Jusqu'au 13 octobre, Enedis réalise des travaux de modernisation sur une ligne aérienne de 20000 volts sur Lagardiolle à La Baquette, La Rochelle, En Gourgory, Lacalm, la Vernière, le Planol, La Gascarié ; à St-Amancet à Chateauroux et à Dourgne En Séguier.

Cette ligne, qui avait été construite dans les années 90, est aujourd'hui rénovée sur 4,5 km. En 2022, Enedis avait déjà traité 3 km de ligne sur Saint-Amancet et Dourgne. En 2023, rénovation de la ligne en changeant une vingtaine poteaux et autant d'armements électriques, une trentaine d'isolateurs et attaches, plusieurs jeux de parafoudres et mise en conformité de 11 postes de distribution.

Coût des travaux : 167 500 € sur une durée de 5 semaines sans coupure d'électricité pour les clients grâce à l'installation de groupes électrogènes pour un coût de 34 000 €.



Vous devez ramasser leurs déjections.

(Il suffit d'avoir un petit sachet dans la poche comme le font déjà certains citoyens respectueux d'autrui).

Merci de votre civilité et de votre respect.



### Rénovation du pont de Teyssières

Le pont de Teyssières nécessitait des réparations importantes qui ont été réalisées en 2023.



### Éclairage de Noël

Comme chaque année, les éclairages de Noël ont été installés dans le village début décembre.



# Recensement de la population

Pour les actualités de 2024

Cette année, Lagardiolle réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2024.

## Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Cindy, secrétaire de Mairie, sera agent recenseur, elle vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 31 janvier 2024 ?

Contactez la commune : 05.63.50.35.71

## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également des **statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Cindy

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).



## Élections européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu le **dimanche 9 juin 2024**. Elles permettent d'élire 81 députés européens qui représente la France parmi les 750 eurodéputés. Le scrutin est à un seul tour.

### Quel est le rôle du député européen ?

Le député européen exerce trois pouvoirs :

- législatif : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en "procédure législative ordinaire" (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative ;
- budgétaire : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE ;
- de contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.



## L'école

L'école de Lagardiolle fait partie du RPI Lagardiolle/Lescout/Saint-Avit. Il y a une seule classe. Julie BELAUD, enseignante et directrice de l'école, a en charge la classe de CP/CE1. Cette année, nous avons eu une ouverture de classe sur le RPI. Il y a donc maintenant 5 classes sur le RPI (2 classes à Saint-Avit, 2 classes à Lescout et une classe à Lagardiolle).

Le service cantine est assuré par Ingrid DESPRES, Corinne ARZENS et Aïcha ZAHIL. La garderie est assurée par Corinne et Ingrid.

L'école compte 20 élèves cette année, 7 CP et 13 CE1, 11 filles et 9 garçons. Comme les années précédentes, nous participerons au projet « Danse au musée ». Cette année, ce projet s'intitule « Danse grandeur nature, tout un art ». Nous avons été voir un spectacle à Vielmur pour commencer ce projet. Les danseurs ont mis en valeur le dur travail des paysans et l'importance de l'agriculture. Ils souhaitent questionner à travers leur chorégraphie le rapport entre l'Homme et la Terre, plus encore entre l'Homme et son environnement, son rapport au vivant. Les enfants ont apprécié également leur performance en danse.

Nous profiterons au mois de janvier d'une visite du musée rénové et nous apprécierons l'œuvre *Asnería* 2010, de Pilar ALBARRACÍN.

A partir du mois de janvier, nous participerons à 5 ateliers de pratique avec un artiste contemporain, qui viendra à l'école pour nous aider à construire notre chorégraphie que nous présenterons devant d'autres écoles au mois de mai au théâtre de Castres en journée, jour des rencontres départementales de la danse.

La classe participera aussi à 4 rencontres sportives afin de travailler les différentes compétences en EPS. Ces rencontres sportives permettent de travailler différents cycles en EPS (jeux collectifs, danse, orientation et athlétisme) avec pour objectif la préparation de cette rencontre. Notre première rencontre « balle ovale » était prévue le 6/11/2023 mais a dû être remise au 16/06/2024 en raison de la météo. Nous participerons aussi à 3 autres rencontres dans l'année : Olympiades à Castres le 15/03/2024, danses traditionnelles à Sémalens le 3/05/2024 et orientation au Dicosa le 17/05/2024.

Comme chaque année, les élèves du RPI ont été invités le 12 novembre à Lagardiolle pour chanter la Marseillaise à l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Nous remercions tous les élèves du RPI pour leur participation.

Nous souhaitons à tous les élèves et à leurs parents une très belle année scolaire.

### La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



Les répétitions pour les CP/CE1 de Lagardiolle



Le 12 novembre à Lagardiolle avec les élèves du RPI



# RPI

Voici les effectifs pour la rentrée 2023/2024

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM 2	Total classe	Totale école	Total RPI
St Avit 1	1	10	16							27	46	107
St Avit 2				12	7					19		
Lagardiolle					7	13				20	20	
Lescout 1							14	6		20	41	
Lescout 2								8	13	21		

Voici les coordonnées des enseignantes, des mairies et du SIRP si besoin d'informations

## CONTACTS ÉQUIPE ENSEIGNANTE

COMMUNES	NOM	PRENOM	TEL ECOLES	Directrices
Saint Avit	CANAC	Aurélie	05 63 50 38 30	X
Saint Avit	COMBES	Sylvie	05 63 50 38 30	
Lagardiolle	BELAUD	Julie	05 63 50 16 82	X
Lescout	DELOUSTAL	Laurence	05 63 75 55 82	X
Lescout	LEMAIRE	Yves	05 63 75 55 82	

## SECRETARIAT DU SIRP : Sabrina JEAY

LIEU	TELEPHONE	ADRESSE MAIL	HORAIRES
Mairie de Saint Avit	05 63 50 37 70	<a href="mailto:sirp.lescout81110@orange.fr">sirp.lescout81110@orange.fr</a>	Mardi et Mercredi De 8h à 12h

## CONTACTS MAIRIE

COMMUNES	TELEPHONE	ADRESSES MAIL
Saint Avit	05 63 50 37 70	<a href="mailto:mairie-stavit81@wanadoo.fr">mairie-stavit81@wanadoo.fr</a>
Lagardiolle	05 63 50 35 71	<a href="mailto:mairie-lagardiolle@orange.fr">mairie-lagardiolle@orange.fr</a>
Lescout	05 63 75 53 25	<a href="mailto:mairie.lescout@wanadoo.fr">mairie.lescout@wanadoo.fr</a>

## Commission petite enfance, enfance, sociale, intergénération de la Communauté de Communes Sor et Agout

Petite enfance :

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les demandes pour les modes de garde sont centralisées.

Les parents peuvent appeler le relais petite enfance (RPE) qui est l'interlocuteur unique pour les démarches des parents et futurs parents de jeunes enfants (0 à 4 ans).

Le relais renseigne sur les crèches, les assistantes maternelles, la garde à domicile et sur le lieu d'accueil parents enfants (LAEP). Le numéro d'appel est 05.63.59.59.52.

125 demandes ont été traités depuis le 1<sup>er</sup> septembre.

Bilan positif du LAEP (lieu parents enfants) :

Ce service fonctionne tous les vendredis (hors vacances scolaire) de 9h30 à 11h30 à la maison de l'enfance Espace Loisirs Les Etangs à Saix. C'est un accueil gratuit et sans inscription pour les habitants de la Communauté de Communes Sor Agoût.

Cette année, les demandes en crèche ont pu être honoré. Le recrutement du personnel reste difficile.

Enfance Jeunesse :

Les centres de loisirs sont toujours complets l'été. Toutes les demandes ne peuvent pas être satisfaites (développement des centres de Dourgne et Cuq Toulza liste d'attente)

Les stages et séjours ont permis à 104 enfants de partir.

Le nouveau centre de loisirs de Dourgne devrait ouvrir en février. Deux terrains pour agrandir l'espace extérieur sont en train d'être achetés par la Communauté de Communes Sor Agoût. Des travaux sont en cours pour moderniser le centre de loisir de Saix.

Action jeunesse :

Bourse BAFA : 5 jeunes accompagnés.

Bourse au permis : 13 jeunes en ont bénéficié (5 par la CCSA et 8 par les communes)

Opération sac à dos : 14 jeunes accompagnés.

Le contrat territorial global (CTG) a été signé, il permet de partager un diagnostic avec la CAF.

Les axes prioritaires retenus dans ce contrat concernent la petite enfance (0 à 3 ans) enfance jeunesse (3 à 17 ans) la démographie la parentalité et l'handicap.

Pour le temps libre

## ACL (Association Communale de Loisirs)

L'année 2023 se termine déjà, faisons le debriefing :

Le 11 mars a eu lieu le traditionnel Loto qui n'avait pas été organisé depuis 4 ans à cause de l'épidémie de la COVID. Vous étiez au rendez-vous et la convivialité aussi.

Pour continuer l'année, le 17 juin, la Grillade party s'est déroulée même si les conditions météo n'étaient pas de la partie. Malgré tout, les bonnes grillades et la soirée musicale nous ont permis de passer un moment chaleureux.

Ensuite, nous nous sommes retrouvés pour le traditionnel Four à pain le 16 septembre et son repas copieux avec cette fois le soleil.

En novembre, nous avons eu droit à votre accueil chaleureux lors de la tournée des gâteaux qui nous a réconforté par temps pluvieux.

Enfin, nous avons eu l'honneur de vous voir nombreux pour le repas de la fête, l'Aligot saucisse, une année record, merci pour votre présence ! La soirée animée par Non stop Bodega Show a permis de faire danser petits et grands sur la piste.

Pour l'année 2024, l'équipe de l'ACL souhaite garder ce rythme pour vous faire passer des moments toujours aussi conviviaux tout au long de l'année. D'autant plus que cette année, nous avons eu la chance de faire rajeunir et grossir les rangs de l'équipe avec l'entrée de beaucoup de jeunes motivés ! Un nouveau logo a vu le jour et de nouvelles idées sont en tête.

Alors si vous voulez, vous aussi, faire partie du Comité des fêtes, on vous attend car l'ACL recrute. N'hésitez pas à venir nous voir



## LAGAGYM

Notre association propose toujours deux cours hebdomadaires de gymnastique pour adultes :

le lundi de 20h à 21h avec Agnès Dumas

le vendredi de 9h30 à 10h30 avec une nouvelle animatrice, Lydie Michaux, pour un cours plutôt destiné aux seniors.

Actuellement on compte 20 personnes inscrites au cours du lundi et 12 le vendredi.

La cotisation annuelle est de 120 €.

Pour tout renseignement contacter Marie-Claude Augé au 06 28 07 25 52.

## Association de la Chasse

C'est une année de chasse plutôt médiocre due à un parasite qui touche le lièvre. Il n'y a pas de mortalité mais une baisse de la reproduction de ces animaux.

Nous sommes intervenus début août pour chasser plusieurs sangliers qui faisaient des dégâts dans les cultures de maïs. Les chasseurs des sociétés voisines ont répondu présents pour déloger ces animaux devenus gênants.

Le vendredi 13 octobre, nous avons organisé la formation décennale de sécurité (photo) qui depuis 2020 est obligatoire pour tous les chasseurs afin de valider leur permis. Elle consiste en un rappel des gestes de sécurité élémentaires à adopter en action et hors action de chasse, des situations d'accidents, des comportements à adopter en présence d'un usager de la nature non-chasseur, l'adaptation de l'arme au gibier chassé, ect....

La formation a duré une matinée. Elle était présentée par un technicien de la fédération des chasseurs du Tarn et a réuni plus de 50 participants chasseurs de Lagardiolle et des sociétés voisines. Elle s'est clôturée par un repas convivial.

Comme chaque année, le repas des sociétaires aura lieu le samedi 6 avril 2024.

Le président, Jean Luc Rivals.



## ARG (Actifs Retraités Gardiollais)

Si vous êtes intéressés, vous pouvez rejoindre les adhérents par le biais par le biais génération mouvement dont l'assemblée générale aura lieu le 04 janvier 2024 à 14h00.

Pour l'année 2024 :

LOTO :

Jeudi 25 Janvier

Jeudi 22 Février

Jeudi 14 Mars

Jeudi 11 Avril

Jeudi 23 Mai

Jeudi 19 Septembre

Jeudi 24 Octobre

Jeudi 21 Novembre

REPAS :

Jeudi 15 Février (Après-midi crêpes)

Jeudi 21 Mars

Jeudi 25 Avril

Jeudi 03 Octobre

Jeudi 05 Décembre

Contact Jeanine REGIS présidente de l'association  
05.63.50.33.87

Pour se sentir bien

## Commission Sport, Santé, Mobilité, et Bien Etre de la Communauté de communes Sor et Agout

Fort de notre première expérience réussie, la commission a décidé de renouveler les séances de Sports et Santé sur notre base de loisirs. En effet d'octobre à mars, l'école des sports animera 2 séances par semaine pour un public sélectionné par les infirmières ou les médecins.

La commission avait entrepris une étude d'implantation d'un restaurant sur la base de loisirs. Il s'avère que l'investissement financier est trop important. La commission va donc étudier un autre projet de restauration.

Pour mieux se comprendre

## Commission Communication de la Communauté de communes Sor et Agout

Comme en 2022, la commission a connu des changements au niveau du personnel.

Mme Agathe Danieli a remplacé M. Julien Azemat. Mme Danieli travaillait auparavant à la mairie de Soual.

Au sein de la commission, elle a eu pour mission de travailler sur deux supports d'informations pour la fin de l'année.

Comme chaque année, elle travaille sur la rédaction du Trait d'Union. Les élus de votre commune vous le distribueront courant janvier 2024. Le Trait d'Union reprendra l'activité des commissions thématiques de l'intercommunalité.

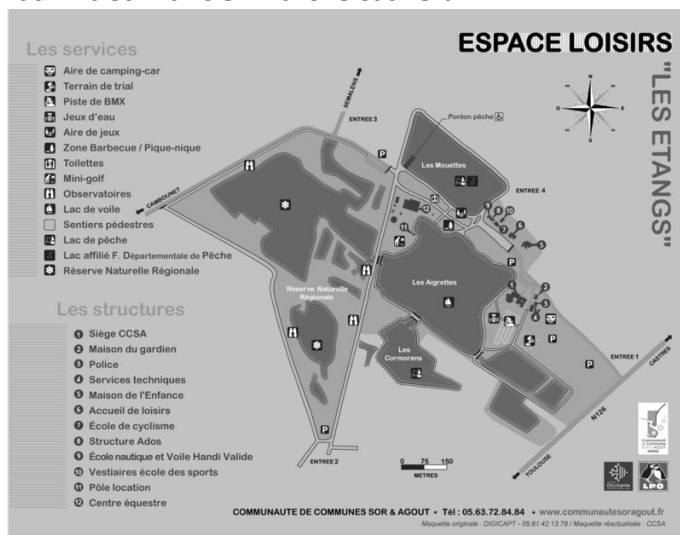
Par ailleurs, notre agent intercommunal continuera et finalisera le **Livret d'Accueil**.

Ce dernier avait été commencé par M. Azemat.

Ce livret d'accueil sera destiné aux nouveaux arrivants mais également à tous les habitants de l'intercommunalité. Ce support vous permettra de (re) découvrir toutes les informations nécessaires à votre quotidien. Il vous sera distribué sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Avec la création de la future autoroute A69, l'État et le département ont une volonté de créer une voie verte reliant Castres à Toulouse via Teulat. La commission et les communes concernées ont proposé un tracé.

Le projet de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire de Puylaurens suit son cours. Elle ouvrira sur l'ancien marché couvert.



The advertisement features the logo of 'Communauté de Communes SOR & AGOUT' at the top left. The main text reads 'Lagardiolle est sur IntraMuros'. Below this, a smartphone displays the app's interface. A large icon of a location pin with a mountain range is shown next to the text 'est sur'. At the bottom, it says 'IntraMuros' and 'Téléchargement gratuit'. Logos for 'Google Play' and 'App Store' are included. A QR code is located in the bottom right corner. Text at the bottom states: 'Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !'.

## Commission Tourisme de la Communauté de communes Sor et Agout

En 2023 les Offices de Tourisme « **Terres d'Antan Montagne Noire** » de Dourgne et Puylaurens ont vu leur fréquentation baisser comme sur l'ensemble du Pays de Cocagne, du Tarn et de la région Occitanie. Les touristes, essentiellement français, ont répondu présents en août et en arrière-saison sept/oct alors que la population étrangère n'est pas encore revenue visiter la région depuis la période COVID.

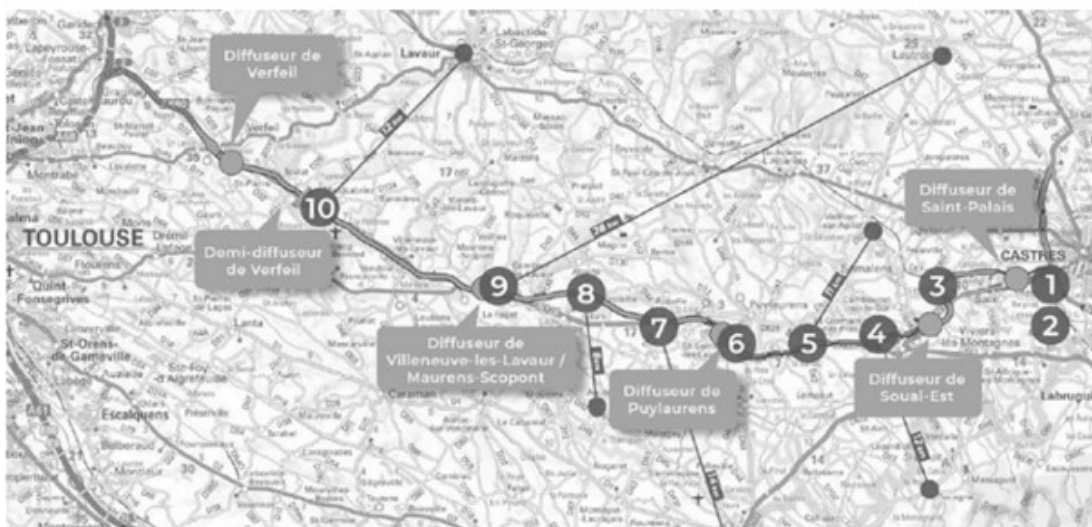
10600 visites du site via les réseaux sociaux pour des touristes souhaitant trouver les informations rapidement et facilement sans se déplacer dans les Offices de Tourisme.

Les attentes touristiques sont diverses avec patrimoine et manifestations largement plébiscités. Les visites guidées ont été particulièrement appréciées par les résidents locaux avec la soirée de nuit « Contes et légendes » à la Capelette en août.

L'équipe tourisme « **Terres d'Antan Montagne Noire** » collabore au sein du PETR Pays de Cocagne par des actions communes : magazine, communication multimédia et digitale, produits boutique, statistique de fréquentation, activité pédestre et chemins de randonnée, circuit cyclable.

Un Eductour 2024 Pays de Cocagne est à l'étude et une réflexion est lancée sur une mutualisation des Offices de Tourisme en Pays de Cocagne

La commission Tourisme participe au schéma des panneaux d'information touristique sur le tracé de l'A69. 10 panneaux sont planifiés selon un cahier des charges strict et réglementé. Une première étude a été menée, pas encore validée.



## Commission Urbanisme et Développement durable de la Communauté de communes Sor et Agout

LA COMPÉTENCE "HABITAT" SUR NOTRE TERRITOIRE

La Communauté de Communes SOR et AGOUT œuvre pour l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat. Cette démarche s'appuie sur différents points :

### I - LE PERMIS DE LOUER

Lutter contre l'habitat indigne en intégrant le PDLHI (Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne) pour accompagner les Communes dans la mise en place du permis de louer. Il s'agit d'un dispositif pour agir contre le mal logement en permettant aux Communes d'appliquer des mesures de contrôle des biens mis en location.

Une commune peut via la CCSA définir un besoin identifié, à savoir tout logement susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants ou à la salubrité publique, (une rue, un ensemble immobilier, une catégorie de logements).

Le Permis de louer est un dispositif qui oblige le bailleur d'un logement situé dans la zone concernée à effectuer une démarche administrative avant la mise en location.

La Mairie et/ou l'intercommunalité peut de fait visiter le logement et ordonner des travaux pour garantir la mise aux normes et la sécurité des locataires. Elle peut aussi orienter le bailleur pour des démarches d'aide et de subvention pour rénover son bien.

Le PDLHI accompagne aussi les personnes en situation d'habitat indigne et apporte des conseils à toutes personnes ayant connaissance d'une telle situation.

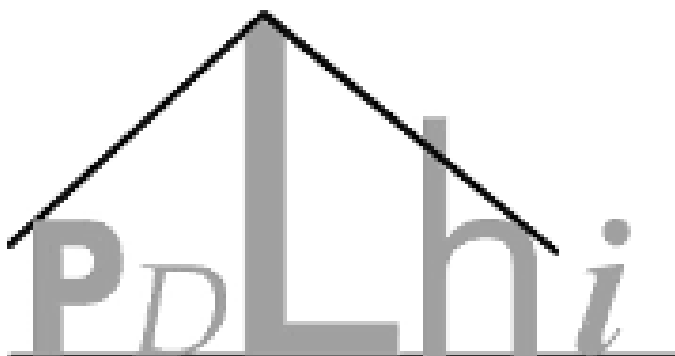
Pour tout renseignement sur les conséquences de signalement, sur les aides techniques, financières etc. il faut s'adresser au Pôle Départemental de lutte contre l'habitat indigne : 19 Rue de Ciron - 81013 ALBI CEDEX 09 - Tél : 05 81 27 50 49

### II - L'OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

L'OPAH accompagne les particuliers pour la rénovation de leur logement :

- façades et éléments patrimoniaux,
- travaux de réhabilitation globale de logements dégradés,
- adaptation du logement à la vieillesse
- travaux d'économie d'énergie,
- travaux sur la sécurité

SOLIHA Tarn 12 Place Saint Jacques 81100 CASTRES informe et accompagne les particuliers sur le montage des dossiers et les demandes de subventions.



PÔLE DÉPARTEMENTAL DE LUTTE  
CONTRE L'HABITAT INDIGNE DU TARN

# Commission Economie Agriculture et Numérique de la Communauté de communes Sor et Agout

Pour entreprendre et travailler

Cette commission est animée par Jean-Luc ALIBERT, Maire de Soual et structurée en groupes de travail : Relations entreprises et parcs d'activité ; Comité d'attribution des aides ; Agriculture ; Support aux entreprises : Cellule et PESA ; Développement des usages du numérique ; Politique locale du commerce ; Développement des filières stratégiques

Pour l'année 2023, voici les huit axes qui ont été suivis

## **Axe 1 : Développer l'offre d'accueil aux entreprises**

Mettre en œuvre les orientations validées du STIE :

- Poursuite du projet du PAE BES
- Extension de la ZAE Pièce Grande
- Lancer une réflexion sur une offre immobilière d'entreprises
- Assurer le lien avec le projet autoroutier

## **Axe 2 : Piloter et gérer l'offre d'accueil d'entreprises**

Poursuite du suivi des ZAE :

- Réhabilitation de la ZAE En Toulze (*en lien avec le projet autoroutier*)
- Réhabilitation de la ZAE de Beauregard
- Optimisation foncière sur les ZAEs existantes
- Intégrer les liaisons douces sur nos aménagements de ZAE en lien avec les schémas des liaisons douces des communes en lien avec la rétrocession de la TA des communes à l'intercommunalité

### La Cellule :

- Gestion administrative, technique et financière : Suivi usagers et Mise en place des solutions logicielles COSOFT et WELCOMR
- Coordination de l'espace : Participation au réseau COWORK'IN TARN et Présentation de notre espace à d'autres tiers-lieux et territoire
- Commercialisation et promotion du site : Développement de la communication sur les réseaux sociaux, Mise en place d'animations et Développement de la visibilité du site

## **Axe 3 : Marketing territorial**

- Modules d'inscription des candidats en ligne et de dépôts des offres
- Communication des actions et des événements sur les outils de communication de la CCSA (+ participation au trophée SOR AGOUT INNOV)
- Communiquer sur notre offre d'accueil et de services auprès des entreprises

## **Axe 4 : Accompagner et fédérer les porteurs de projet**

Pérenniser la Plateforme Emploi Sor et Agout

Structurer notre intervention sur le SPIE

Organiser une seconde édition du salon « Ici, on recrute » : Jeudi 6 octobre 2023, 345 visiteurs.

## **Axe 5 : Relations entreprises**

Renforcer la notion de guichet de proximité pour les entreprises :

- Poursuivre notre accompagnement auprès des entreprises et la visibilité du service auprès des ces dernières
- Communiquer et améliorer l'application Entreprendre Sor et Agout
- Lancer des accompagnements collectifs pour les entreprises en lien avec des organismes tels que l'ADEFPAT

Organiser une seconde édition de la soirée de la commande publique le Jeudi 25 mai 2023

## **Axe 6 : Diversifier et consolider l'économie locale**

Accompagner cette action jusqu'à son terme ( *Objectif = créer une filière d'approvisionnement locale*)

Définir et structurer un plan d'actions afin de créer une filière d'approvisionnement local

Étudier les opportunités d'élargissement de l'action à d'autres acheteurs publics

Lancement d'enquêtes (*commerces et consommateur*) sur le territoire

Structurer un plan d'actions adapté au commerce

Poursuivre l'accompagnement des porteurs de projet dans les bourgs communaux

Lancement d'une démarche sur le financement de l'innovation sur notre territoire :

- S'inspirer du viviers d'entreprises identifié lors des CESA'R
- Créer des outils d'accompagnement à l'innovation local

## **Axe 7 : Organiser et évaluer l'action économique :**

Animation de la plateforme multi-partenaire :

- Partenariat INITIATIVES TARN
- Partenariat Réseau Tarn Entreprendre Aveyron
- Participation à la réflexion du SPIE
- Participation à Territoire d'Industrie

Ces actions se sont poursuivies et développées des partenariats en fonction des actions mises en œuvre

## **Axe 8 : Observer, participer et sensibiliser**

- ScoT
- DAACL
- Réflexions autour du projet autoroutier

Ces actions se sont poursuivies en lien avec les commissions concernées.

## Commission Culture de la Communauté de communes Sor et Agout

L'année 2023 fut riche en festivités au cœur de nos communes de la Communauté de Communes Sor Agout.

Les mardis musicaux avec l'objectif d'augmenter l'attractivité de la base de loisirs ont été une vraie réussite portée par une participation active autour de la chanson française, du jazz, des musiques du monde. Ce festival de musique plébiscité en 2023 est reconduit en 2024

Les BIPA organisés par les bibliothèques des communes ont révélé un concours d'écriture largement participatif ouvrant la porte de nos médiathèques dont les fréquentations ne cessent de monter tout au long de l'année

Les Arts en fête ont été accueillis au cœur de 3 communes : Appelle, Lacroisille, Bertre avec un objectif de mettre en valeur les créations locales et rapprocher les communes pour créer du lien. Concerts, spectacles, randonnées étaient au rendez-vous auprès d'un public nombreux et chaleureux qui a découvert les 3 plus petits villages de la CCSA

**TOTAL FESTUM**, Festival des Langues Occitanes et Catalanes s'est déroulé en juin partout en Occitanie avec plus de 100 rendez-vous, festifs et chaleureux autour des solstices d'été, des feux de la Saint-Jean et de nos traditions renouvelées...

Notre Communauté de Communes a fêté son Total Festum à Aguts. Au son de la musique occitane, nous avons partagé l'alliance de **LEON**, Héron de Cocagne et de nos Campagnes Tarnaises avec la **MARQUICHOUETTE** de Vielmur-sur Agout, sa future Compagne.



Les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) le 17 septembre ont permis un circuit au cœur de nos communes autour du « pain et boulangerie » et « lavoirs » réunissant plus de 50 personnes venues de communes extérieures à notre territoire. La CCSA a été contrainte de mobiliser les 2 minibus complétés par des voitures particulières. La journée fut un vrai succès.

La commission Culture souhaite faire évoluer la culture au sein de notre territoire, ainsi 2024 prend une nouvelle orientation dans la culture événementielle au sein de la CCSA avec des animations et événements phares qui se dérouleront sur la base de loisirs Les Étangs durant l'été 2024

En juillet, le festival des étangs sera animé par des soirées festives selon les thèmes identifiés :

- Mardis musicaux
- Mercredis occitans
- Jeudis découverte culturelle et cinéma
- Vendredis théâtre

Le réseau bibliothèque propose un BIPA de printemps en février 2024 suivi du BIPA d'été début juillet pour le jeune public.

Nous aurons l'occasion de fêter les 10 ans des Arts en fête le 20 et 21 juillet avec un WE événementiel autour de manifestations et spectacles dignes de cet anniversaire

Enfin une fête intercommunautaire se déroulera le 31 août sur la base des étangs avec un concert en soirée suivi d'un spectacle grandiose à ne pas rater.

Les détails de la programmation des festivités 2024 seront communiqués sur le site de Lagardiolle et sur le site IntraMuros de la CCSA





## SIPOM Syndicat intercommunal pour les Ordures Ménagères

A partir du 15 janvier 2024 les **collectes ordures ménagères** et **tri sélectif** auront lieu les JEUDIS.

2023 : Ouverture d'un nouveau centre de **tri** « Tri Bruguiera », qui permet une augmentation du tri sélectif (30000 T d'emballage et de papiers).

2022-2023 : Collecte des **pneus**

648 tonnes de pneus usagés ont été collectés par le Communauté des Communes Sor et Agoût, chez 98 agriculteurs en valorisation énergétique.

2023 : Année du **compostage**

30% des déchets organiques peuvent être compostés  
Par ce geste nous rendons à la terre ce qu'elle nous a donné, elle nous donnera ensuite de belles fleurs et de beaux légumes,

Un composteur vous sera mis à disposition, livré et monté gratuitement par Julie Cavannes du SIPOM.

Pensez aussi au **broyage**, parfait pour le paillage,

Tarifs broyeur			
		Broyeur lourd (30m3/h)	Broyeur léger (17m3/h)
Particuliers	1ère heure	70€	30€
	2ème heure	50€	25€
Collectivité et associations	1ère heure	50€	20€
	2ème heure	50€	20€

Il ne vous reste plus qu'à contacter le Sipom : [contact@sipom.fr](mailto:contact@sipom.fr) ou [sipom.fr](http://sipom.fr)

## SIAEP du Pas du Sant Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable

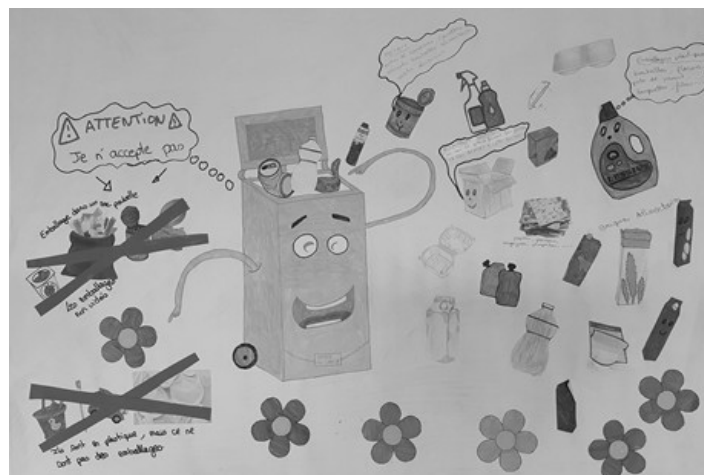
Syndicat d'adduction d'eau Potable

La SIAEP (Syndicat Intercommunal d'adduction d'Eau Potable) du Sant sous la Présidence de Raymond FREDE dessert 15 communes.

Les travaux de deux réservoirs se terminent.

Pour 2024, de gros travaux de rénovation de conduites d'eau sont prévus sur les communes de Verdalle et Sémalens.

Pour nos déchets



Des questions, demandez à vos enfants !

Les élèves de l'École de Lagardiolle ont eu le second prix au concours de dessin du Sipom, Félicitations à eux.



Nouvel espace poubelle d'En Gourgory

Pour nos robinets

La création d'un deuxième bassin au-dessus du barrage du Pas du Sant est à l'étude ainsi que la réhabilitation de la retenue d'eau à Dourgne.

Pour 2024, le prix de l'abonnement reste inchangé 84€HT soit 88,62€ TTC.

Le prix de l'eau passe de 1,38€HT à 1,40€HT.

Les anciens compteurs sont remplacés progressivement.

Pour voir clair même la nuit

## SDET Syndicat départemental d'électricité du Tarn

Fondé en 1937, le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn (SDET) est un établissement public de **coopération intercommunale** regroupant l'ensemble des communes du département du Tarn organisé en secteurs d'intervention

Propriétaire du réseau public de distribution d'électricité de **moyenne** et **basse tension**, le SDET/TE81 délègue à un gestionnaire de réseaux la distribution d'électricité aux abonnés tout en exerçant une mission de contrôle dans un souci permanent de satisfaire les usagers. Ainsi le SDET a engagé 3 groupements d'achat à fin sept permettant d'assurer les besoins des secteurs à court terme pour maintenir au mieux le prix du KWH.



Les réunions annuelles SDET/TE81 se sont déroulées en septembre pour un bilan 2023. Le secteur K dont fait partie Lagardiolle s'est réuni le 11 sept à St Germain des Prés pour un rappel de l'organisation SDET/TE81, une synthèse des actions 2023 réalisées et en cours, une présentation du Syndicat d'Economie Mixte (**SEM**) Energie Commune 81 créé en 2022 en qualité d'outil de développement des énergies renouvelables (ENR) indispensable pour contribuer aux objectifs nationaux et locaux. Cette structure permet aux communes qui le souhaitent de lancer des projets ENR communaux et/ou d'accompagner des projets particuliers.

En vue de répondre à la volonté d'économie d'énergie, la commune a fait le choix en 2023 d'éteindre l'éclairage public entre 23h et 6h; Pour des raisons techniques, l'extinction EP n'a pu être appliquée dans les hameaux d'En Calas et En Segonne nécessitant la pose de 2 horloges astronomiques (*astrosat* et *boitiers Illium*) en cours de mise en place. En 2024 l'ensemble du village et des hameaux seront dotés de système d'extinction de l'éclairage public à partir de 23h

Pour se souvenir

Chantal,

En ce début d'année 2023, Chantal nous a quitté.

Après avoir soigné ses parents, c'est elle qui tombe malade.

Pendant plusieurs années, elle s'est battue avec un courage exemplaire contre maladie.

Elle a travaillé pendant plus de trente ans au service de notre mairie : ménage de la mairie, de l'ancienne école et service des repas à la cantine avec l'aide de Jean-Paul son mari.

Nous lui avons remis en 2009 la médaille des 30 ans de service.

En parallèle, Chantal a travaillé à l'ADAR pendant 24 ans où elle a pris sa retraite en 2017.

Elle a accompagné de nombreuses personnes dans ce métier difficile.

Nous la remercions pour nos enfants qu'elle a servi pendant tant d'années à la cantine, pour sa participation aux activités de l'ACL et de la gymnastique.

Toutes nos pensées vont vers sa famille.





# AMBULANCES RAVOUX

Taxi - VSL - toutes distances

24h/24h

Consultations - Hospitalisations  
Rayons - Dialyses - etc...  
Transports assis ou allongés

36, Avenue de Castelnaudary - 31250 REVEL  
05 61 27 50 63 - ambulancesravoux@wanadoo.fr

Vincent  
**BONNEFOUS**  
Ebéniste  
Menuisier

En Teysnières  
81110 Lagardiolle

Tél : 0618547457

Mail : [vincent.bonnefous@live.fr](mailto:vincent.bonnefous@live.fr)

**MARTINEZ  
PLOMBERIE  
CHAUFFAGE**

☎ 06 71 19 89 28  
✉ [martinez.jean-michel@orange.fr](mailto:martinez.jean-michel@orange.fr)  
📍 5 Impasse de la Rode 81110 Lagardiolle

**FABRE Cyril**  
Artisan Maçon

*fabrecyril.81110@gmail.com*

Teysnières  
81110 Lagardiolle

Tél. 05 63 72 35 24  
[fabrecyril@live.fr](mailto:fabrecyril@live.fr)

**AVERSENC Yves**  
Le maraîcher de Lagardiolle

Marchés de :  
AUSSILLON  
LABRUGUIERE  
MAZAMET

téléphone : 06.26.41.09.32  
[yves.aversenc@gmail.com](mailto:yves.aversenc@gmail.com)  
[www.aversenc.fr](http://www.aversenc.fr)

Vente sur l'exploitation le vendredi de 15.00 à 18.00 heures

Pour consommer local

COIFFEUSE À DOMICILE

SOPHIE HELARD

06.21.40.59.48



Coc'i Couture

- Retouches
- Créations
- Transformations

ARZENS Corinne  
06.21.59.39.74  
[corinne.arzens@outlook.fr](mailto:corinne.arzens@outlook.fr)

chez berthou

ESPACE MIDI FRUITS  
Jacques, Nicolas & Adeline  
BERTHOUMIEU  
Fruits & Légumes, Alimentation Générale  
Rond Point de la Patte d'Oie  
31250 Revel  
05 61 27 50 55  
Ouvre le dimanche matin

La Pomponette  
Artisan  
Boulangier - Pâtisier

14 Av. du Maquis 81110 Dourgne  
☎ : 05.63.50.30.15  
✉ : [lapomponette.dourgne@outlook.fr](mailto:lapomponette.dourgne@outlook.fr)

J&S autos  
[jsautos87@gmail.com](mailto:jsautos87@gmail.com)

PÉRIÉ Sébastien  
Mécanicien automobile  
Diagnosticien automobile

En benne,  
81110 LAGARDIOLLE | 06.32.72.43.37  
Siret: 95080559800014

E.U.R.L. MALAPRADE  
Foie gras - Canard gras

Cahuzac - 81540 SOREZE  
Tél./Fax : 05 63 74 11 18  
E-Mail : [eurl.malaprade@free.fr](mailto:eurl.malaprade@free.fr)

[www.eurlmalaprade.fr](http://www.eurlmalaprade.fr)

**- Invitation -**

**Madame le Maire et son Conseil Municipal  
vous invitent**

**le samedi 13 janvier 2024 à 16h  
à la salle des fêtes de Lagardiolle  
pour partager le verre de l'amitié.**

**Meilleurs Voeux  
2024**